

Plus ou moins : émotions et valence

Fabrice Teroni

Nous distinguons intuitivement les émotions positives telles que la fierté, la joie ou l'admiration des émotions négatives telles que la honte, la tristesse ou la peur, alors que nous n'opérons pas une distinction similaire au sein, par exemple, des états perceptifs, mnésiques ou imaginatifs. Les chercheurs qui s'intéressent à cet aspect des émotions parlent aujourd'hui de « polarité » ou de « valence », une tâche théorique majeure consistant à élucider la valence, à comprendre ce en vertu de quoi les émotions sont positives ou négatives. Cette tâche est ardue, et ce d'autant plus qu'une certaine prudence semble devoir s'imposer d'entrée. La notion même de valence ne fait après tout que souligner l'existence d'un problème et est de plus potentiellement trompeuse puisqu'elle tend à suggérer qu'un phénomène unique serait à même d'expliquer la variété de nos intuitions concernant le caractère positif ou négatif des émotions. Or, il semble que nous évaluions les émotions à la lumière de critères très hétérogènes et parfois divergents (Solomon 2001). Un épisode de honte peut ainsi être évalué négativement en vertu de son caractère désagréable et de la faute sur laquelle il porte, positivement en ce qu'il manifeste une vertu de l'agent et qu'il le motive à se réformer.

Cependant, le fait qu'une certaine suspicion s'impose quant à l'homogénéité des critères nous permettant de distinguer les émotions positives des émotions négatives ne devrait pas remettre en question l'idée selon laquelle il est possible d'approfondir notre compréhension des émotions en se penchant sur leur valence. C'est du moins le but que je me propose ici. Dans cette perspective, je vais présupposer, à l'instar des théories contemporaines de la valence, que le caractère positif ou négatif d'une émotion est indépendant de la perspective morale ou prudentielle prise par le sujet à leur propos. En ce sens, la honte demeure une émotion négative quelles que

soient les évaluations morales ou prudentielles positives qu'elle suscite. Partant de ce présupposé, j'aimerais montrer que les critères auxquels ces théories font appel n'autorisent pas – car leur pouvoir explicatif est trop limité – une compréhension satisfaisante de ce en vertu de quoi certaines émotions sont positives, d'autres négatives. Plus précisément, je conclurai alors que seule une théorie faisant appel aux états hédoniques possède un pouvoir explicatif à première vue satisfaisant. Cependant, celui-ci est en grande partie illusoire car nous allons constater que l'analyse des états hédoniques eux-mêmes doit faire appel aux émotions. Et ce constat a toutes les apparences d'un cercle explicatif vicieux : d'un côté, la valence émotionnelle semble devoir s'expliquer en termes d'états hédoniques alors que, de l'autre, il y a tout lieu de penser que ces états hédoniques sont en partie constitués d'émotions. J'esquisserai alors une théorie alternative de la valence afin de résoudre cette difficulté.

Toute théorie de la valence se doit naturellement de satisfaire certaines contraintes, mais je souhaite me concentrer ici sur une contrainte de nature explicative.¹ Je négligerai dans cette mesure de nombreux aspects problématiques des théories que je vais aborder et qui, pour être exposés, requerraient une discussion plus approfondie. La contrainte en question est la suivante : une analyse de la valence doit faire appel à une propriété contrastive fondamentale des émotions qui ne doit donc pas être expliquée à son tour par une autre de leurs propriétés. L'examen des théories de la valence vers lequel je souhaite maintenant me tourner va nous permettre d'en mesurer l'importance.

On trouve, au sein de la littérature récente, quatre théories principales de la valence. Celles-ci font respectivement appel aux tendances

¹ Il semble ainsi raisonnable d'exiger d'une théorie de la valence qu'elle respecte autant que faire se peut nos intuitions, qu'elle ne soit pas cognitivement trop exigeante, qu'elle s'applique à l'ensemble des émotions et qu'elle soit compatible avec les analyses les plus prometteuses des émotions.

comportementales, à la satisfaction ou frustration des désirs du sujet, à ses désirs à propos de l'émotion et aux états hédoniques. Examinons-les de plus près.²

Selon la première théorie, les émotions positives seraient liées à une tendance comportementale consistant à s'approcher de l'objet de l'émotion, les émotions négatives à une tendance à le fuir, et ces tendances seraient au fondement de la valence émotionnelle (McLean 1993). Il semble après tout que la joie et l'admiration soient intimement liées à une tendance à s'approcher, peur et honte à une tendance à fuir ou éviter. Cependant, cette théorie ne saurait satisfaire notre contrainte. Supposez que je vous demande pourquoi la peur est une émotion négative et que vous répondiez qu'elle l'est en vertu de son lien à une tendance consistant à éviter l'objet. Je serais alors enclin à vous demander pourquoi cette tendance comportementale est liée à la peur. Deux réponses sont alors envisageables. Vous pouvez affirmer qu'il s'agit là, du point de vue du sujet ressentant cette émotion, d'un fait primitif. Alternativement, vous pouvez affirmer que la présence de cette tendance est explicable par d'autres aspects de la situation telle qu'elle se révèle au sujet apeuré. Selon la première réponse, le fait que nous tendions à éviter les objets qui nous font peur, alors que nous tendons à nous approcher de ce qui suscite notre admiration est, du point de vue du sujet ressentant ces émotions, un fait primitif. Cette réponse paraît peu convaincante : il est en effet difficile de résister à la tentation d'expliquer ces tendances comportementales divergentes par d'autres aspects des émotions.

Nous allons examiner par la suite quelles explications sont à notre disposition, aussi vais-je me contenter ici d'une remarque générale. Toute explication vraisemblable de ce pourquoi certaines émotions sont liées à des tendances à l'approche, d'autres à des tendances à l'évitement, doit invoquer une propriété contrastive des émotions plus profonde que celle mentionnée

² Pour une présentation détaillée de ces théories, voir Colombetti (2005).

par cette première théorie. Cette propriété possédant un tel rôle explicatif, notre contrainte a pour conséquence qu'il serait préférable de faire appel à elle pour développer une théorie plus satisfaisante, car donnant lieu à une explication plus profonde, de la valence. Le caractère explicatif très limité de cette première théorie constitue donc une bonne raison de la rejeter.

La deuxième théorie sur laquelle je souhaite m'arrêter tente de fournir une explication plus profonde en analysant la valence en terme de représentation de désirs. Elle revient à affirmer qu'une émotion est positive en vertu du fait qu'elle représente un désir du sujet comme potentiellement ou actuellement satisfait, négative dans la mesure où elle le représente comme potentiellement ou actuellement frustré (Lazarus 1991). La peur est négative parce qu'elle représente, disons, le désir de préserver son intégrité physique comme potentiellement frustré, alors que la joie ressentie suite à une victoire est positive en vertu du fait qu'elle représente le désir de succès comme satisfait. Observez comment cette deuxième théorie approfondit l'explication caractéristique de la première par l'introduction de représentations divergentes de l'impact de l'objet sur les désirs. La tendance à éviter l'objet de la peur est expliquée par le fait que cette émotion représente la frustration potentielle du désir de préserver son intégrité physique et motive le sujet à agir de façon à éviter l'objet suscitant sa peur. De même, la tendance à approcher l'objet de la joie est expliquée par le fait que cette émotion indique au sujet que cet objet satisfait l'un de ses désirs.

Cette deuxième théorie ne se révèle néanmoins pas plus convaincante que la première. Même en admettant que toute émotion représente la frustration ou la satisfaction d'un désir, ce qui est loin d'aller de soi, force est de constater qu'il n'y a rien de particulièrement positif ou négatif dans la représentation de la satisfaction ou de la frustration d'un désir. Supposez par exemple que, allongé sur la plage, vous en veniez à représenter la situation comme frustrant votre désir de vous rendre à une réunion. Rien dans une telle

représentation n'est négatif, et sa présence ne peut pour cette raison expliquer l'aspect négatif d'une émotion. La théorie crée l'illusion d'une explication dans la mesure où nous désignons par les termes « frustration » et « satisfaction » des réactions affectives à la manière dont nous représentons le rapport entre ce que nous désirons et ce que nous pensons être le cas. Cependant, puisque nous cherchons à comprendre ce qui fait des réactions affectives des états positifs ou négatifs, nous ne sommes bien sûr pas autorisés à nous contenter d'y faire appel dans l'analyse.

Ce problème ne sonne pas le glas de toute théorie de la valence faisant appel aux désirs. La troisième théorie qui va nous intéresser affirme en effet que la valence d'une émotion résulte de la présence d'un désir à son propos, ces désirs étant conçus comme intrinsèquement liés aux différents types d'émotions (Prinz 2010). Sont positives les émotions que nous voulons voir persister (joie, admiration etc.), négatives celles dont nous souhaitons qu'elles cessent (tristesse, honte etc.). Une explication des tendances comportementales liées aux émotions peut alors être fondée sur l'existence de ces désirs à leur propos, cette théorie se révélant dans cette mesure plus satisfaisante que la première. Elle me semble néanmoins prêter le flanc à des considérations similaires à celles employées pour critiquer le simple appel aux tendances comportementales.

Supposez que je vous demande pourquoi vous désirez voir votre honte cesser ou votre joie persister. A nouveau, deux options sont ouvertes. Vous pouvez en premier lieu considérer la présence de ces désirs comme un fait primitif du point de vue du sujet ressentant ces émotions. Ceci reviendrait à concevoir ces désirs comme des pulsions, à savoir comme des désirs pour lesquels vous ne possédez aucune raison. Cette réponse est peu convaincante : les désirs de voir la honte cesser ou la joie persister sont certainement des désirs pour lesquels nous avons des raisons et, si ces désirs sont intrinsèquement liés aux différents types d'émotions, ces raisons sont à

chercher dans d'autres aspects des émotions à même d'en expliquer la présence (Mulligan 2010). Or, à nouveau, toute explication vraisemblable de ce pourquoi nous désirons intrinsèquement certaines émotions, alors que nous possédons une aversion intrinsèque pour d'autres, doit invoquer une propriété contrastive des émotions plus profonde que celle mentionnée par cette troisième théorie et sur laquelle il est possible de fonder une théorie plus profondément explicative et donc plus satisfaisante de la valence.

Chercher à situer la valence à un niveau explicatif suffisamment profond semble alors nous amener à adopter une quatrième théorie, cherchant à analyser la valence par le biais des états hédoniques (voir par exemple Goldstein 2002). Nos désirs et aversions à propos des émotions s'expliquent alors aisément : la honte est déplaisante, c'est pourquoi nous voulons la voir cesser, la joie est au contraire plaisante, ce qui explique notre désir qu'elle persiste. En un mot, les émotions sont positives ou négatives en vertu du fait qu'elles exemplifient des propriétés hédoniques positives ou négatives. La théorie affirme que l'explication s'arrête en ce point : ces propriétés hédoniques étant des données psychologiques fondamentales, elles ne sont pas explicables plus avant.

Je souhaite maintenant montrer que, si cette quatrième théorie est sans doute plus convaincante que les trois premières, son caractère explicatif est largement illusoire. Pour ce faire, je vais brièvement présenter deux constatations au cœur de la recherche récente concernant la douleur corporelle, étant suggéré qu'elles s'appliquent à mon avis *mutatis mutandis* aux autres cas de douleur et de plaisir. Celles-ci portent respectivement sur l'unité de cette catégorie et sur les conséquences théoriques de certains cas de dissociation.

La première constatation souligne l'existence d'une grande variété de douleurs corporelles, comme les différents types de migraines ou de douleurs articulaires, les maux de ventre, les douleurs caractéristiques des coupures

ou encore celles résultant d'autres modifications des tissus cutanés. Nous disposons de plus d'un vocabulaire étendu pour décrire ces douleurs: certaines sont lancinantes, d'autres aiguës, certaines se laissent caractériser en terme de pression ressentie, etc. (Clark 2005) La question se pose alors de comprendre pourquoi nous sommes tentés de considérer ces différents phénomènes comme des douleurs. Est-ce, comme l'affirme la quatrième théorie de la valence, parce qu'ils exemplifient tous une même propriété hédonique inanalysable? A la lumière de la variété de ces phénomènes, cette affirmation est loin d'être évidente, et la recherche récente tend également à favoriser une autre explication de ce en vertu de quoi les douleurs corporelles sont des douleurs.

Ce qui motive cette explication alternative est une deuxième constatation, motivée par certains cas de dissociation révélés par l'étude clinique de la douleur (Grahek 2007). Les patients en question possèdent la capacité à faire référence à et à reconnaître leurs douleurs corporelles, mais celles-ci ne semblent curieusement pas les motiver le moins du monde. Lorsqu'un expérimentateur fait pénétrer une aiguille dans leur peau, ils sont par exemple susceptibles de sourire et de dire quelque chose comme « c'est douloureux, mais cela m'est égal ». Ces cas de dissociation suggèrent ainsi qu'il faut opérer une distinction. La douleur n'est pas un phénomène unitaire, mais comprend deux aspects. Premièrement, un aspect sensoriel qu'il est possible de comprendre comme une proprioception dont le contenu varie de manière considérable. Cet aspect sensoriel n'explique cependant pas ce qui fait d'une douleur quelque chose de négatif. Pour l'expliquer, nous devons, à la lumière des cas de dissociation, introduire un second aspect des douleurs qu'il convient de caractériser comme une réaction du sujet à ce qu'il discrimine par proprioception. Une douleur corporelle est donc un phénomène complexe consistant en une certaine réaction du sujet à une représentation sensorielle d'une partie de son corps.

Ceci signifie que nous sommes au seuil d'un problème pour l'analyse hédonique de la valence. En effet, l'aspect réactif de la douleur peut se comprendre de deux manières. On peut d'abord affirmer qu'il consiste en le fait que le sujet désire que l'état mental dans lequel il se trouve cesse. Mais ceci revient à embrasser la troisième théorie de la valence que nous avons estimée insatisfaisante pour les émotions et qui l'est bien sûr tout autant pour les douleurs : l'existence de ces désirs semble devoir s'expliquer par l'aspect négatif des douleurs, aspect qui ne peut pour cette raison consister en leur simple présence. De manière plus plausible, il est possible de comprendre l'aspect réactif de la douleur en termes d'états affectifs (Tye 2005). En effet, ainsi que le souligne Grahek, les victimes de dissociation se caractérisent par deux types de déficience. Elles ne possèdent pas de désirs dirigés vers la douleur, mais semblent également ne pas représenter les parties concernées de leur corps comme 'endommagées' ou 'blessées'. Or, quelque chose de cet ordre semble faire partie de notre expérience de la douleur : nous sentons que quelque chose 'va mal' dans la partie pertinente de notre corps. Ceci suggère que les victimes de dissociation ne disposent pas d'un type d'expérience dont le contenu est axiologique, à savoir d'une représentation d'une partie du corps comme endommagée. Il semble s'agir là d'une expérience émotionnelle, puisqu'elle exemplifie ce qui constitue à la lumière de la plupart des approches contemporaines la caractéristique centrale des émotions: ces dernières sont des expériences dont le contenu est axiologique. Et l'affirmation que la douleur comprend un aspect émotionnel possède un avantage indubitable : elle permet de dire que les désirs qui lui sont typiquement liés sont motivés par la représentation d'une partie du corps comme endommagée.

Il convient maintenant d'observer que, sur la base de cette conclusion selon laquelle les états hédoniques sont partiellement affectifs, la théorie hédonique de la valence ne saurait s'en tenir à un simple appel à ces états, mais doit au contraire choisir l'une des deux options suivantes. Il est

premièrement possible de généraliser immédiatement nos observations sur les douleurs pour les appliquer à la valence émotionnelle: celle-ci est comprise en termes de douleurs et de plaisirs corporels. La peur consisterait par exemple en une myriade de changements corporels objet d'une émotion représentant les parties corporelles pertinentes comme 'endommagées'. Une émotion serait donc plus généralement positive ou négative en ce qu'elle contiendrait un plaisir ou une douleur corporelle. Cependant, il semble tout d'abord difficile de résister à l'idée selon laquelle ce qui est plaisant ou déplaisant dans la plupart des émotions n'est pas ce qui se déroule dans notre corps, mais bien plutôt une situation extérieure donnée. Ensuite, l'idée selon laquelle toute émotion contient une représentation de parties de notre corps comme 'endommagées' ou 'fonctionnant bien' est elle-même peu vraisemblable. La peur, pour ne citer qu'un exemple, n'implique pas une telle représentation, et cette idée semble au mieux s'appliquer à un groupe restreint d'émotions, dont le dégoût est sans doute l'exemple le plus clair.

A la lumière de ces difficultés, il convient alors de tirer une leçon plus profonde des parallèles entre émotions positives et négatives d'un côté, plaisirs et douleurs corporels de l'autre. Cette leçon part du constat qu'il ne faudrait pas commettre ici une erreur similaire à celle consistant à affirmer que toutes les douleurs corporelles ont une certaine propriété sensorielle en commun (Solomon 2001). Répliquer cette erreur consisterait à considérer, à l'instar de la première option, les douleurs et plaisirs corporels comme des aspects respectivement partagés par les émotions négatives et les émotions positives afin de rendre compte de la valence émotionnelle. La leçon qui s'impose est que nous devrions plutôt comprendre 'plaisant' et 'déplaisant' comme des déterminables dont les déterminés ne sont pas des types de sensations corporelles, mais des représentations de valeurs.³ 'Plaisant' et 'déplaisant' sont les déterminables des valeurs spécifiques représentées par

³ Une telle relation de déterminable à déterminé lie par exemple la propriété d'être coloré à la propriété d'être de telle nuance de rouge.

les types d'émotions (le caractère déplaisant de la tristesse consiste en le fait que le sujet fait l'expérience d'une perte, celui de la peur en le fait qu'il fait l'expérience d'un danger, le caractère plaisant de la fierté consiste en le fait qu'il fait l'expérience d'un succès, etc.), les douleurs et plaisirs corporels impliquant la représentation d'autres valeurs. Il en résulte que la valence d'une émotion n'est, au fond, rien d'autre que la polarité de la valeur qu'elle représente comme exemplifiée par son objet.

Cette analyse de la valence me paraît singulièrement plus convaincante que celles que nous avons discutées auparavant dans la mesure où elle possède une plus grande profondeur explicative. Elle permet en effet de comprendre la présence des tendances comportementales d'approche et d'évitement (le sujet évite ce qu'il représente comme exemplifiant une valeur négative, s'approche de ce qu'il représente positivement) et élucide ce qu'il y a de positif ou de négatif dans certaines représentations de satisfaction ou de frustrations de désirs. Elle explique également pourquoi nous désirons que certaines expériences continuent et que d'autres cessent, ainsi que ce qui unifie douleurs, plaisirs et émotions.

Si la polarité de la valeur à laquelle elles répondent n'est sans nul doute pas l'unique aspect des émotions reflété par nos intuitions quant à leur caractère positif ou négatif, nous devons donc conclure qu'une théorie y faisant appel est préférable aux théories contemporaines les plus répandues. Ce qui ne signifie naturellement pas qu'une telle théorie ne rencontre aucun problème : elle affirme que la valence des émotions est en quelque sorte héritée de la structure spécifique au domaine des propriétés axiologiques, ce que d'aucun considérerons comme bien mystérieux.

Références

- Clark, A. (2005). « Painfulness Is Not a Quale », dans M. Aydede (dir.), *Pain. New Essays on Its Nature and the Methodology of Its Study* (pp. 177-197). Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Colombetti, G. (2005). « Appraising Valence ». *Journal of Consciousness Studies* 12.8-10, 103-126.
- Goldstein, I. (2002). « Are Emotions Feelings ? A Further Look at Hedonic Theories of Emotions ». *Consciousness and Emotion* 3.1, 21-33.
- Grahek, N. (2007). *Feeling Pain and Being in Pain*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Lazarus, R. (1991). *Emotion and Adaptation*. New York : Oxford University Press.
- MacLean, P. (1993). « Cerebral Evolution of Emotion », dans M. Lewis et J. Haviland (dir.), *Handbook of Emotions* (pp. 67-83). New York : Guilford Press.
- Mulligan, K. (2010). « Emotions and Values », dans P. Goldie (dir.), *The Oxford Handbook of Philosophy of Emotion* (pp. 475-500). New York : Oxford University Press.
- Prinz, J. (2010). « For Valence ». *Emotion Review* 2.1, 5-13.
- Solomon, R. (2001). « Against Valence ('Positive' and 'Negative' Emotions) », dans R. Solomon, *Not Passion's Slave. Emotions and Choice* (pp. 162-177). New York : Oxford University Press.
- Tye, M. (2005). « Another Look at Representationalism about Pain », dans M. Aydede (dir.), *Pain. New Essays on Its Nature and the Methodology of Its Study* (pp. 99-120). Cambridge, Mass. : MIT Press.